

BOURGÉT MAG

votre mensuel municipal

www.lebourgetdulac.fr • Facebook-Instagram@lebourgetdulac • N° 4 avril 2021

TEMPS FORTS

Le nouveau centre de loisirs est lancé !

page 11



CAMPING

Rencontre avec les nouveaux gérants du camping municipal P. 4

BUDGET 2021

Investissements, fonctionnement...tout sur le budget municipal P. 8

VACCINATION

Mise en place d'un centre de vaccination au Bourget-du-Lac P. 16



MESURES DE CONFINEMENT



Le Gouvernement en appelle à notre responsabilité pour lutter contre la propagation du virus. Nous devons continuer de limiter au maximum les activités favorisant les rassemblements sans protection dans des lieux clos. Soyons tous unis dans cette crise.

MESURES NATIONALES DU SAMEDI 3 AVRIL 2021 AU 2 MAI 2021

- Couvre-feu national de 19h à 6h du matin sur l'ensemble du territoire métropolitain. En cas de motif impérieux, obligation de présenter une attestation de déplacement durant les horaires de couvre-feu.
- Déplacements inter-régionaux interdits après le 5 avril 2021 sauf motif impérieux, sur présentation d'une attestation de déplacement.
- Déplacements autorisés dans un rayon de 10 km autour du domicile (sauf horaires de couvre-feu / se munir d'un justificatif de domicile en journée). Au delà de 10 km du domicile, obligation de présenter une attestation de déplacement.
- Les rassemblements de plus de 6 personnes sur la voie publique sont interdits à l'exception des manifestations revendicatives déclarées auprès des autorités préfectorales, des cérémonies funéraires ou encore des cérémonies patriotiques qui devront garantir le respect des mesures barrières.
- La consommation d'alcool sur la voie publique est interdite.
- Les établissements autorisés à ouvrir ne peuvent pas accueillir de public avant 6h et après 19h.
- Commerces autorisés à ouvrir : seuls ceux vendant des biens et des services de première nécessité seront autorisés à ouvrir – auxquels s'ajoutent les librairies, les disquaires, les magasins de bricolage, de plantes et de fleurs, les coiffeurs, les cordonniers, les chocolatiers, les concessions automobiles, les visites de biens immobiliers – afin de réduire les contacts dans les lieux clos.
- Le marché hebdomadaire du jeudi matin au Bourget-du-Lac est maintenu. Seuls les étals alimentaires ou proposant la vente de fleurs, graines, semences et plants sont autorisés.
- Toutes les activités, tous les établissements, tous les équipements qui sont aujourd'hui fermés le restent. C'est le cas des cinémas, des théâtres, des salles de spectacle, des équipements sportifs ou de loisirs. C'est également le cas pour les bars et les restaurants.

AU BOURGET-DU-LAC

ÉCOLES, ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ET PETITE ENFANCE

- Les écoles du Bourget-du-Lac, l'accueil de loisirs périscolaire et le multi-accueil Pirouette sont fermés jusqu'au 25 avril 2021. Seuls les enfants des professionnels indispensables à la gestion de l'épidémie sont accueillis dans les établissements qu'ils fréquentent habituellement (se rapprocher des structures pour plus de renseignements si vous êtes dans ce cas de figure).
- Les activités du Relais d'assistance maternel (RAM) sont également suspendues jusqu'au 25 avril 2021.

ACCUEILS EXTRASCOLAIRES : SICAMS ET EMS

- SICAMS : suite aux restrictions sanitaires, l'accueil de loisirs du SICAMS est fermé pendant les vacances de printemps (un accueil peut être toutefois assuré au profit des enfants de moins de seize ans des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire. Infos : 04 79 65 97 97.

- École municipale des sports (EMS) : le stage de printemps a du être annulé en raison de la crise sanitaire.

MAIRIE DU BOURGET-DU-LAC

- La mairie reste ouverte aux horaires habituels : Du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h30
Vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
Samedi de 9h à 12h

CENTE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

- La semaine du 19 avril au 23 avril le CCAS sera fermé, en cas d'urgence merci de vous adresser à la Mairie du Bourget du Lac : 04 79 26 12 12

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

- La bibliothèque municipale reste ouverte aux horaires habituels. Les activités et animations sont cependant annulées.

PORT DU MASQUE

- Le port du masque reste obligatoire dans toutes les communes du département, pour toutes les personnes de onze ans et plus, sur la voie publique et dans les espaces ouverts au public.

DERNIÈRE MINUTE P. 2

- Les mesures de confinement

L'ÉDITO DU MAIRE P. 3

- Parole d'adjoint

ACTUALITÉS LOCALES P. 4 À 7

- À la rencontre de Virginie et Samuel, les nouveaux gérants du camping de l'île aux cygnes
- La Serraz : bilan des premières étapes de concertation
- Une page se tourne, une autre s'ouvre au mini-golf
- Journée du souvenir pour les victimes de la guerre d'Algérie
- À la découverte de la matière pour les apprentis artistes
- Quel est l'impact des routes sur la faune sauvage ?
- Des prêts de jeux de société pour tous les âges !
- Un engagement réciproque entre un jeune et un parrain ou une marraine bénévole
- Accompagner tous les jeunes dans la recherche d'un travail

DOSSIER DU MOIS P. 8 À 10

- Toutes les informations sur le budget 2021 !

TEMPS FORTS P. 11

- Nouvel accueil de loisirs : un lieu de vie et d'enrichissement

LA VIE, L'AVIS DES GENS P. 12 À 14

- "Fashion on tour", un nouveau point mode
- Encore quelques postes à pourvoir cet été
- Tremplin musical : "Jour de fête" au Prieuré
- Le 28 mai prochain, c'est la fête des voisins !
- La fête de la musique se prépare au Bourget-du-Lac
- Vie municipale : tribunes politiques

TEMPS LIBRE P. 14 À 15

- Les infos de la bibliothèque
- Présentation d'une étape de travail (compagnie Oléïa)

CENTRE DE VACCINATION P. 16 AGENDA

Bourget Mag n°4 Avril 2021
www.lebourgetdulac.fr

Publication mensuelle de la mairie du Bourget-du-Lac,
07 rue des Ecoles - BP 90015 73371 Le Bourget-du-Lac Cedex
Tél : 04 79 26 12 05

Directeur de la publication : Nicolas Mercat
Rédaction : conseil municipal et groupe communication
Création, réalisation : service et groupe communication
Crédits photos : service communication / Mairie du Bourget-du-Lac

Impression : Gonnet imprimeur / Tirage : 2800 ex.
Diffusion : cyclo-distribution Filip'

Imprimé sur du papier 100% recyclé
NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



Le contexte sanitaire reste compliqué et contraint encore fortement notre vie communale, notre vie sociale, amicale et familiale, associative, sportive, mais aussi la vie des écoles et de toutes nos institutions. A la demande de l'Agence Régionale de Santé et de Grand Lac, nous allons mettre en place un centre de vaccination au Bourget-du-Lac. Un grand merci à tous les professionnels de santé et aux bénévoles qui se sont très rapidement portés volontaires pour monter ce centre. La date de lancement, sans doute en mai, dépendra avant tout de la disponibilité des doses.



La vie continue et nos projets communaux voient le jour. Le centre de loisirs est lancé, le conseil municipal jeunes a pu se réunir à plusieurs reprises, le camping a pu ouvrir au moins partiellement, le comité des fêtes est lancé, la sécurisation de la route du Tunnel avance bien. Le programme d'animations et les événements culturels à venir font vraiment envie. Espérons tous que nous pourrions en profiter sous peu !

Nicolas Mercat



Parole d'adjoint

Gwenaël Guingouain, 6^{ème} adjoint
délégué aux finances, marchés publics
et affaires juridiques.

" Après avoir arrêté les comptes d'une année 2020 marquée par les effets de la crise sanitaire et le renouvellement des assemblées communales, le Conseil municipal a adopté lors de sa séance du 10 mars, les budgets 2021 de la commune et du camping municipal.

Le budget 2021 de la commune a été élaboré dans la droite ligne des orientations définies dans le Rapport d'Orientation Budgétaire 2021 et du Plan Pluriannuel d'Investissement, il programme et autorise la réalisation et le financement des premiers investissements structurels du mandat.

Les principes directeurs qui ont guidé notre équipe municipale ont été : le maintien des taux de la fiscalité directe locale à leur niveau actuel tout au long du mandat, une maîtrise ambitieuse des dépenses de fonctionnement tout en offrant des services nouveaux à la population, un autofinancement maximum au profit d'investissements pertinents, la préservation des marges de manœuvre budgétaires et financières de la Commune en faisant preuve de responsabilité et de prudence, et enfin la poursuite du désendettement de la commune."



CAMPING DE L'ÎLE AUX CYGNES

À LA RENCONTRE DE VIRGINIE ET SAMUEL, LES NOUVEAUX GÉRANTS DU CAMPING DE L'ÎLE AUX CYGNES



Originaires de Toulouse et d'Evian, Virginie Lecussan et Samuel Fichera sont les nouveaux gérants du camping de l'île aux cygnes.

Après avoir travaillé plusieurs années à Bourg-Saint-Maurice et dans le Béarn pour Utopia, chaîne de campings natures haut de gamme, le jeune couple vient de poser ses valises au bord du plus grand lac naturel de France avec plein de projets en tête !

En lien direct avec le comité de pilotage du camping de la mairie, l'accueil a été réagencé et redécoré. Il est désormais plus clair, plus ouvert, plus accueillant. Dans un souci d'esthétisme et de propreté le local technique à côté du snack a également été réaménagé.



Les plans détaillés du lieu sur le totem de l'entrée ainsi que sur les brochures ont été mis à jour. Le site internet www.ileauxcygnes.fr, indépendant de celui de la mairie depuis deux ans a également été mis à jour et les tarifs clarifiés. Les tarifs de 2020 resteront les mêmes pour 2021. Bien sûr en fonction de l'évolution de la crise sanitaire, des animations pourraient voir le jour durant la saison.

Côté aménagements à venir, Samuel aimerait pouvoir créer et disposer de nouveaux lieux de rangements et de stockage. Ceci permettrait ainsi de libérer totalement le bâtiment octogonal à l'entrée du site pour en faire un espace de vie commune :

“ Il faudra bien sûr prévoir et engager des travaux mais notre idée est d'en faire une salle de vie, de jeux et de convivialité pouvant être fort appréciée les jours de pluie ” propose le couple.

UN POSTE D'ENTRETIEN À POURVOIR

Si une partie de l'équipe habituelle sera reconduite, un poste d'entretien à plein temps reste à pourvoir sur les mois de juillet et août. Si vous êtes intéressés par ce travail d'été, n'hésitez pas à prendre contact directement avec Virginie au ☎ 04 79 72 28 25.



Les habitants se sont très largement exprimés avec le souhait de garder l'esprit de village, l'environnement campagne et sa biodiversité. Deux scénarios se dégagent

pour la mobilité, il est maintenant attendu de nouvelles propositions qui seront présentées lors d'une dernière étape de concertation en juin.

La municipalité remercie vivement l'ensemble des participants pour cet engagement. Les résultats de cette étape sont en ligne sur le site de la mairie : www.lebourgetdulac.fr / onglet "Concertation".



MINI-GOLF

UNE PAGE SE TOURNE, UNE AUTRE S'OUVRE AU MINI-GOLF...

Arrivés en 1997 sur les rives du lac, les époux Segretain, ont transmis leur affaire en fin d'année dernière à leur complice Étienne Taton, présent à leur côté depuis la saison dernière. Une décision prise à contrecœur et motivée par la maladie de Martine, détectée au printemps 2020 et qui l'empêche désormais de se tenir trop longtemps debout.

Pendant 24 ans, 8 mois de l'année, 7 jours sur 7 et du matin jusque parfois tard dans la soirée, Martine et Maurice ont tenu le mini-golf avec passion et convivialité, réussissant à en faire un lieu intergénérationnel et emblématique de l'esprit Bourget-du-Lac.

“ Nous nous sommes toujours tenus à une rigueur totale pour l'animation du lieu, sans jamais faillir un seul jour, quitte à loucher beaucoup de choses. Mais nous ne regrettons rien et ne voulons garder que le côté positif de l'expérience [...] Notre vie ici a été riche des belles rencontres que nous avons faites, de la sympathie de la clientèle et des moments inoubliables que nous avons connus ”.

Ce sera aussi beaucoup de souvenirs. Comme ces anniversaires d'enfants au cours desquels Maurice jouait un clown resté dans toutes les mémoires. "Pas plus tard que la semaine dernière, un jeune de 25 ans, Lucien, m'a écrit pour me dire qu'il avait fêté son dixième anniversaire chez nous et qu'il s'en souvenait encore", s'amuse le semi-retraité. Son épouse, elle, se remémore avec nostalgie toutes ces fins d'été festives, lorsque les habitués débarquaient pour de grands pique-niques improvisés.

UNE TRANSMISSION DANS L'ESPRIT DU MINI-GOLF

Que les amoureux et habitués du mini-golf se rassurent! Non seulement ils continueront à y croiser Maurice qui viendra prêter main forte lors des grosses journées d'affluence mais en plus, l'équipement reste entre de bonnes mains puisque son nouveau gérant, Étienne Taton, loin d'être un inconnu dans la commune s'inscrit dans la droite ligne de l'esprit de bonne humeur contagieuse instauré pendant toutes ces années par le couple Segretain. Emballé par "la convivialité, l'humanité et la nature qui se dégagent de l'endroit", Etienne a de nombreuses idées pour faire vivre ce lieu. "Je voudrais que ça devienne un lieu d'animations encore plus variées. Il pourrait par exemple y avoir quelque chose tous les mercredis après-midi, pour créer un rendez-vous. L'an passé, on avait testé le parcours de traces d'animaux et ça avait bien plu. On recommencera peut-être". Les fêtes d'anniversaire, ateliers créatifs et autres jardins participatifs font également partie de ses envies.



Sans oublier le sport. Ancien encadrant pour Savoie Sport Nature, Étienne Taton imagine le mini-golf comme un potentiel lieu de ralliement pour les amateurs de via ferrata, yoga, randonnée, escalade ou canyoning.

“ On pourrait avoir un espace dédié à la location de matériel et un carnet d'adresses avec tous les professionnels du coin ", explique-t-il.

Enfin, pour ce qui est de la restauration, le nouveau propriétaire va miser sur davantage de produits locaux (bières, viandes, pains...).

Depuis début mars et jusqu'à mi-octobre sauf lors de très mauvais temps le mini-golf est ouvert tous les jours de 10h00 à 18h30.

☎ 06 07 65 22 38 / Site : www.minigolfbourget.fr

CONCERTATION

LA SERRAZ : BILAN DES PREMIÈRES ÉTAPES DE CONCERTATION

La participation active des riverains s'est maintenue avec 60 questionnaires remplis principalement par des riverains de la Serraz, Fourneau et la Roche Saint Alban.

Les foyers qui ont participé, l'ont souvent fait en famille en prenant le temps de se projeter sur des questions importantes liées à la circulation et aux espaces de convivialité.

COMMÉMORATION

JOURNÉE DU SOUVENIR POUR LES VICTIMES DE LA GUERRE D'ALGÉRIE



Vendredi 19 mars sur la place du souvenir, Michel Ardouvin 1^{er} adjoint de Bourdeau, Bruno Morin maire de La Chapelle-du-Mont-du-Chat, les représentants du Souvenir Français et de l'Association des Anciens Combattants pour les trois communes ont commémoré en comité restreint la journée nationale du souvenir à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie, et des combats au Maroc et en Tunisie. La cérémonie fut présidée par Emilie Acquistapace 1^{ère} adjointe du Bourget-du-Lac en compagnie de Didier Roussel, conseiller municipal délégué à la sécurité.

Lors de cette commémoration, une deuxième minute de silence fut respecté en l'honneur de M. Claude Burnier, l'habituel chef du protocole emporté au début du mois de mars par la Covid, quelques mois seulement après son épouse.

ENQUÊTE EN LIGNE

QUEL EST L'IMPACT DES ROUTES SUR LA FAUNE SAUVAGE ?



Vous empruntez les routes et la piste cyclable autour de Technolac et de l'aéroport ? Avez-vous déjà aperçu un animal vivant ou mort sur ces routes ?

Afin de récolter des données d'observation et contribuer à l'inventaire de la faune sauvage dans la zone délimitée par l'axe routier qui relie Chambéry à Aix-les-Bains (D1201), l'axe routier (D1201A) entre l'aéroport et le bord sud du lac et l'axe routier (D1504) qui relie le Bourget-du-Lac à Chambéry, le Conservatoire d'espaces naturels de Savoie (CEN) lance une vaste enquête participative. A noter que si vous avez fait plusieurs observations, il est préférable de remplir un questionnaire par animal pour une meilleure interprétation des résultats.

Participez à l'enquête en ligne du CEN : <https://forms.gle/R6g9NPi2RpP5wyur7>

SICAMS

DES PRÊTS DE JEUX DE SOCIÉTÉ POUR TOUS LES ÂGES !

Suite à l'annulation des animations Cant'on Joue en raison des mesures de confinement, le SICAMS vous propose en remplacement de ses activités des prêts gratuits de jeux de société :



- Le prêt de jeux est ouvert pour toutes les familles du canton (La Motte-Servolex, Le Bourget-du-Lac, La Chapelle-du-Mont-du-Chat et Bourdeau).
- Prêt d'une durée de 3 semaines pour 3 jeux maximum.
- Pour s'inscrire remplir les 2 fiches disponibles sur le site du Sicams www.sicams.fr et fournir un justificatif de domicile.
- Le catalogue de jeux est envoyé par mail.
- Les retraits des jeux se font sur rendez-vous au siège du SICAMS.

SICAMS
110 Montée St Jean 73290 La Motte-Servolex
☎ 04 79 65 97 97 / jeunesse@sicams.fr

PARRAINAGE POUR L'EMPLOI

UN ENGAGEMENT RÉCIPROQUE ENTRE UN JEUNE ET UN PARRAIN OU UNE MARRAINE BÉNÉVOLE

LE PARRAINAGE POUR L'EMPLOI AVEC LA MISSION LOCALE JEUNES, C'EST QUOI ?

Un professionnel ou une professionnelle bénévole partage son expérience et ses réseaux avec un ou une jeune pour l'accompagner dans son parcours d'accès à l'emploi. Le parrainage vise à faciliter l'accès à l'emploi des jeunes actifs rencontrant des freins pour entrer dans les entreprises en raison de leur manque d'expérience, de leur qualification, de leur méconnaissance des métiers, ou encore des jeunes susceptibles d'être confrontés à des discriminations (lieu d'habitation, origine étrangère réelle ou supposée, handicap...).

Le parrainage repose sur un engagement réciproque entre les parrains/marraines et les jeunes. Il dure environ 6 mois à raison d'un entretien par mois en moyenne.

UNE AVENTURE HUMAINE, SOLIDAIRE ET CITOYENNE !

Des jeunes volontaires

Le parrainage s'adresse à des jeunes volontaires, engagés dans des démarches actives de recherche d'emploi. Les jeunes engagés dans le parrainage ont besoin d'appuis pour :

- Découvrir les entreprises
- Approfondir leur connaissance des métiers
- Acquérir de l'expérience
- Développer leur réseau professionnel
- Affiner leur stratégie de recherche d'emploi.

Les Missions locales préparent les jeunes en amont. Elles les informent sur le parrainage et l'engagement réciproque. Elles garantissent un cadre de suivi et apportent aux parrains et marraines les appuis nécessaires (informations, outils, aides financières pour les jeunes...). Elles proposent des temps d'animation et de formation à leurs réseaux de parrains et marraines, ou organisent des événementiels autour du parrainage. Jeunes volontaires ou futures parrains et marraines, si vous êtes intéressés par cette démarche, n'hésitez pas à joindre Laurie DURAN de la Mission locales Jeunes Aix-les-Bains au ☎ 06 28 46 32 51 ou l.duran@mlj73.fr

LA GARANTIE JEUNES

ACCOMPAGNER TOUS LES JEUNES DANS LA RECHERCHE D'UN TRAVAIL

La garantie jeunes permet d'accompagner les jeunes entre 16 et 25 ans en situation de précarité vers l'emploi ou la formation (ni scolarisés, ni en formation, ni en emploi, pas ou peu de ressources). Pour la mettre en œuvre, un contrat est signé entre le jeune et la Mission locale jeunes. Ce dispositif s'accompagne d'une aide financière.

& PARRAINEZ & MARRAINEZ DES JEUNES

VOUS ÊTES

- Salarié.e
- Entrepreneur.se
- Jeune retraité.e

ENGAGEZ VOUS DANS UNE DÉMARCHÉ CITOYENNE À NOS CÔTÉS

Pour plus d'informations, contactez-nous

Laurie DURAN
Tél : 06 28 46 32 51
Mail : l.duran@mlj73.fr

Quel est le rôle du parrain et de la marraine ?

- Recevoir le jeune en entretien (sur son lieu de travail ou à la Mission Locale)
- Valoriser ses compétences
- Partager ses connaissances et sa culture d'entreprise
- Le guider dans ses choix et l'aider à cibler les entreprises
- Le conseiller sur le CV, l'encourager
- Mobiliser son réseau et appuyer dans la construction du sien
- Le préparer aux entretiens d'embauche

LA GARANTIE JEUNES VIENT À VOTRE RENCONTRE AU BOURGET-DU-LAC

- Vous avez entre 16 et 25 ans
- Vous souhaitez devenir autonome financièrement
- Vous voulez définir et mettre en œuvre un projet pour votre avenir
- Vous désirez vous investir dans une démarche dynamique vers l'emploi

Rendez-vous du 17 mai au 02 juin 2021 en Mairie du Bourget-du-Lac. Infos et prise de rendez-vous auprès de M. SERPOLET : ☎ 06 31 65 64 70 / b.serpolet@mlj73.fr

ATELIERS SCULPTURE AU P'TIOU

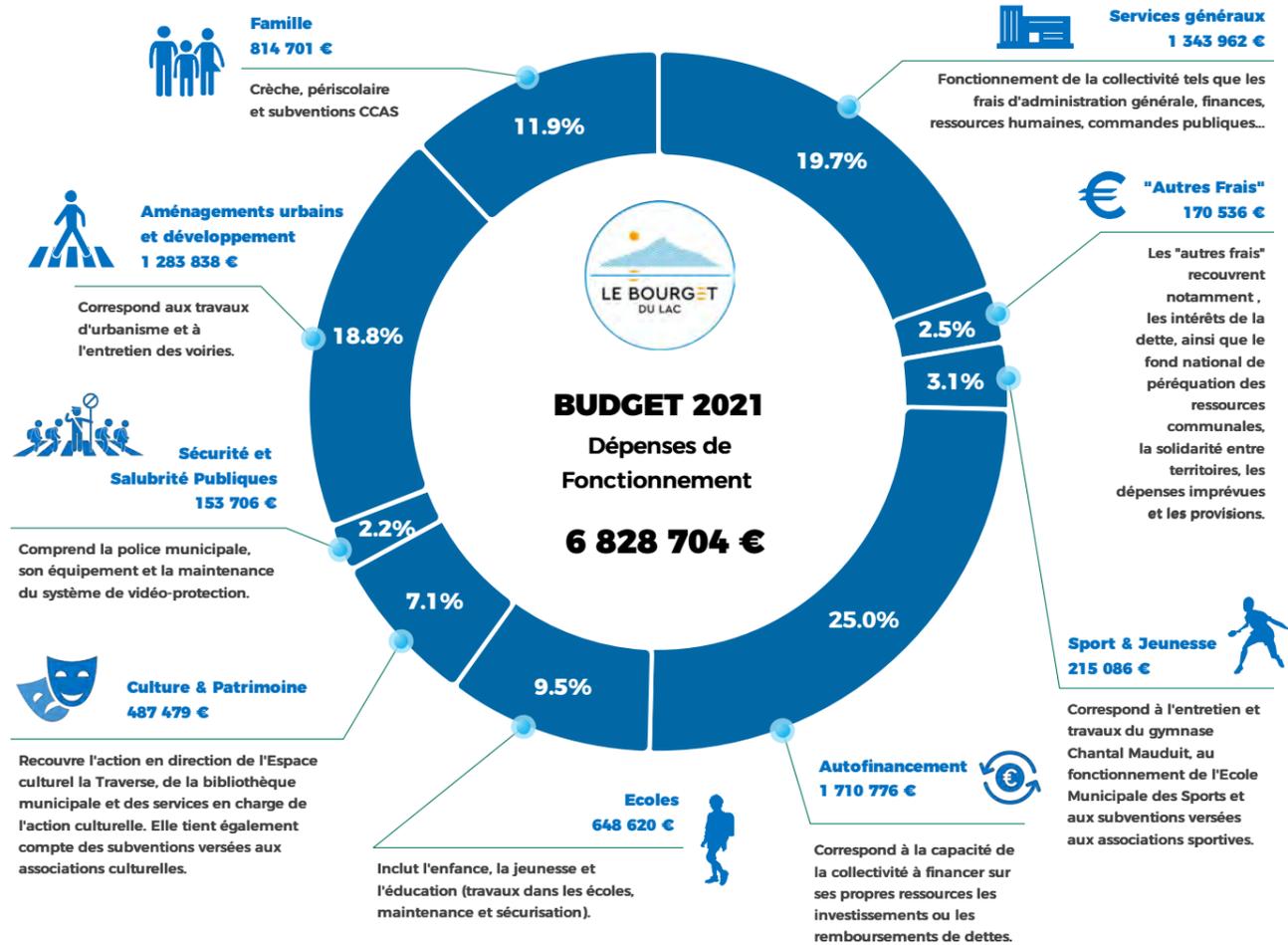
À LA DÉCOUVERTE DE LA MATIÈRE POUR LES APPRENTIS ARTISTES...

Dans le cadre du projet d'école "autour de l'art", des ateliers découverte de la sculpture ont été proposés aux quatre classes de maternelle du P'tiou durant ces dernières semaines. 6 séances ont occupé les petits écoliers, leur permettant ainsi de prendre contact avec divers matériaux comme le bois, le métal ou l'argile.



Après la danse, la photo ou le film d'animation, ce sont des ateliers découverte de la sculpture qui furent proposés cette année à l'école du P'tiou.

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2021



BUDGET 2021

INFORMATION SUR LES COMPTES 2020 ET RÉSULTATS

Au terme d'une année 2020 atypique du fait de la crise sanitaire et du renouvellement tardif des instances municipales, où le budget communal voté en juillet par les nouveaux élus avait été établi sur la base de dépenses et de recettes en baisse du fait du confinement, **la commune a dégagé un résultat de fonctionnement excédentaire d'1 million d'euros.**

Ce résultat contribuera en 2021 pour une large partie à l'autofinancement des investissements.

Quant au budget du camping municipal de l'Île aux cygnes, ce dernier réalise en 2020 un résultat excédentaire de près de 43 000€ malgré un contexte particulièrement défavorable en début de saison.

INFORMATION SUR LA FISCALITÉ

Les impôts locaux représentent plus de 60 % des recettes de fonctionnement de la commune et comme elle s'y est engagée dans son programme, **la majorité municipale a décidé de ne pas augmenter les taux de la fiscalité directe locale durant son mandat.**

En 2021, la réforme de la suppression de la Taxe d'Habitation (TH) se traduit concrètement pour les communes qui ne perçoivent plus les ressources de cette taxe. En contrepartie, les communes percevront désormais l'ex-part départementale de la Taxe Foncière Bâtie (TFB) et le produit d'un coefficient correcteur.

Cette réforme exige sur la forme, le vote d'un nouveau taux de la Taxe Foncière Bâtie (TFB) par la commune qui n'est que l'addition du taux communal avant la réforme (23,38%) et du taux départemental avant la réforme (11,03 %). Ce nouveau taux communal après réforme de 34,41 % est donc totalement neutre pour les contribuables.

INFORMATION SUR LE FONCTIONNEMENT

Les dépenses réelles de fonctionnement d'un montant total de près de 5 118 000 € sont inférieures à celles de 2018 (5 176 000 €) et 2019 (5 168 000€), alors même que la commune met en œuvre en 2021 des services nouveaux à la population comme l'accueil collectif de mineurs (depuis février).

À TITRE D'EXEMPLE :

- Le budget réceptions de la mairie dédié à l'accueil des compagnies artistiques à la Traverse est de 10 000 €
- Le budget "fêtes et cérémonies" dédié aux vœux et cérémonies officielles s'élève à 10 400 € pour 2021 (10% de moins qu'en 2019)

Cet état de fait, traduit une volonté appuyée de maîtrise des dépenses de fonctionnement pour favoriser l'autofinancement des investissements à hauteur de 1 711 000 € en 2021.

INFORMATION SUR LES INVESTISSEMENTS

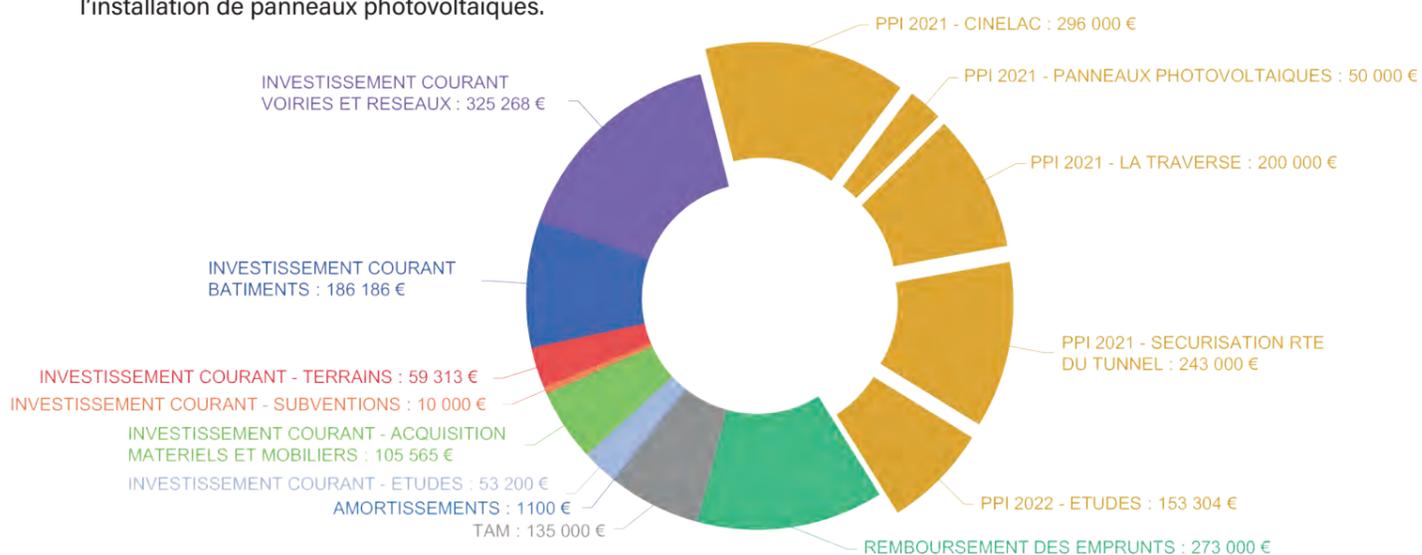
Dans le cadre du Rapport d'orientation Budgétaire 2021, la majorité municipale a présenté son Projet Pluriannuel d'Investissement (PPI). Outre des investissements dits "courants" (travaux de voiries et réseaux, travaux dans les bâtiments publics, acquisition de matériels) pour lesquels une enveloppe d'environ 750 000 € est réservée chaque année, des investissements dits "structurels" ont été programmés pour la durée du mandat selon un calendrier prévisionnel.

Le budget 2021, prévoit donc ces investissements "structurels" programmés en 2021 et s'avance même en ouvrant des crédits (notamment pour des études) sur des investissements programmés en 2022 afin d'anticiper au mieux la réalisation de ces opérations, le tout pour un montant total de 942 000 €.

INVESTISSEMENT 2021-2022

Au titre des investissements programmés en 2021, ont été inscrits les crédits nécessaires aux travaux de rénovation énergétique et d'accessibilité du bâtiment Cinéac, les aménagements de sécurité de la route du Tunnel sur le secteur Ravoire/Savoy Hôtel, des travaux énergétiques et d'aménagement de la Traverse, et l'installation de panneaux photovoltaïques.

Au titre des investissements programmés en 2022, ont été inscrits les crédits nécessaires à la réalisation d'études préalables aux travaux de rénovation énergétique des écoles de la Cascade et du P'tiou, aux travaux d'accessibilité et de réfection de la toiture du Prieuré, aux travaux du Centre de Loisirs et aux travaux d'aménagement de la Serraz.



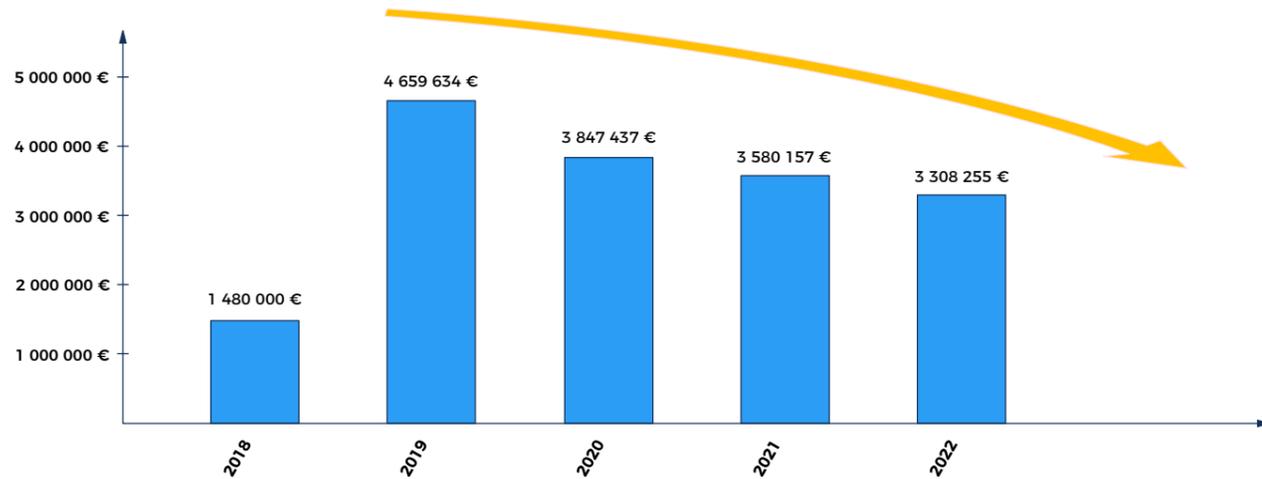
INFORMATION SUR L'ENDETTEMENT

Après une forte augmentation de l'endettement à la fin du mandat de l'équipe municipale précédente (notamment pour le financement du centre technique municipal), la commune est engagée depuis 2020 dans une phase de désendettement.

En optant pour un financement des investissements sans recourir à l'emprunt en 2020 et 2021, la commune

aura remboursé au cours de cette période 1 080 000 € de capital, passant d'un encours de dettes financières de 4 667 000 € fin 2019 (soit 970€ par habitant) à 3 587 000 € fin 2021 (soit 701€ par habitant).

Cette gestion privilégiant l'autofinancement permet de reconstituer des marges de manœuvres budgétaires de la commune dans une perspective de réalisation d'investissements de long terme conséquents, dans les années à venir.



VÉLOS ASSISTANCE ÉLECTRIQUE RECONDUITE DES AIDES À L'ACHAT

Dès le mois de septembre 2020, et conformément à son engagement de campagne, l'équipe municipale a souhaité s'engager résolument dans la transition écologique en favorisant l'acquisition par tous les Bourgetains de Vélos à Assistance Electrique (VAE) au travers de la mise en œuvre d'un dispositif d'aide complémentaire à celui de Grand Lac et de l'Etat piloté par l'Agence Ecomobilité Savoie Mont-Blanc.

En raison du succès rencontré, l'enveloppe financière dédiée à cette aide a été revue à la hausse dès le mois d'octobre. Au total, 45 dossiers d'aide à l'acquisition de VAE ont été déposés en 2020.

Cette dynamique a été contrariée par les restrictions sanitaires de fin d'année et le tarissement de l'enveloppe d'aide de Grand Lac. Néanmoins, avec 2,5% de la population ayant reçu une aide Grand Lac, la commune est proche de la moyenne de l'agglomération (2,7%). Sans nul doute, ce taux aurait été supérieur si comme d'autres communes, le Bourget avait mis en place l'aide communale dès 2018.



La commune entend donc poursuivre son engagement en 2021, en intégrant avec 19 autres communes de l'agglomération le nouveau dispositif d'aide porté par Grand Lac (150 €) tout en conservant un niveau de participation identique à celui de 2020 (200 € pour tous ou 400 € sous condition de ressources ou les VAE cargo)

LA RÉSERVATION DE RENDEZ-VOUS POUR LE DISPOSITIF D'AIDE À L'ACHAT 2021 EST OUVERTE SUR LE SITE DE GRAND LAC : <https://grand-lac.fr/deplacements/mobilite-douce/velo-electrique-vae/>

Pour rappel, les usagers doivent prendre obligatoirement un rendez-vous avec :

- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Une pièce d'identité
- Le formulaire imprimé, complété et signé (en 2 exemplaires)

Puis présentez-vous sur une des permanences Grand Lac sur le créneau horaire que vous aurez préalablement sélectionné en ligne (ou en mairie le 24 avril), pour récupérer les bons de Grand Lac et de la commune du Bourget-du-Lac

(Attention cette aide n'est pas rétroactive, si vous achetez votre VAE avant de bénéficier des bons, vous ne pourrez pas les utiliser).

SAMEDI 24 AVRIL DE 09H À 12H : 
PERMANENCE EN MAIRIE - uniquement sur rdv pré-réservation des créneaux horaires en mairie afin de respecter les normes de distanciation.
 ☎ 04 79 26 12 12 / www.lebourgetdulac.fr



NOUVEL ACCUEIL DE LOISIRS

UN LIEU DE VIE ET D'ENRICHISSEMENT OÙ LE RESPECT DU RYTHME DE VOS ENFANTS EST PRIORITAIRE

La commune du Bourget-du-Lac a ouvert depuis le 22 février dernier son centre de loisirs pour accueillir tous les mercredis en période scolaire les enfants de la petite section de maternelle au CM2 dans le cadre des activités périscolaire (la mise en place d'un accueil pendant les vacances scolaires est à l'étude).

Partant d'une forte demande des parents, la municipalité a pu rapidement mettre en place ce service grâce à l'implication des élu(e)s et au volontariat d'une grande partie du service périscolaire. Grâce au soutien de la CAF, ce service a été mis en place sans surcoût pour la commune. A noter aussi la participation de la Direction départementale de la cohésion sociale et l'accompagnement de la Fédération des œuvres laïques.



L'accueil de loisirs façon bourgetaine est avant tout un lieu de convivialité, de divertissement et pouvant accueillir jusqu'à 40 enfants dans le respect des règles sanitaire en vigueur. Des activités individuelles ou collectives sont proposées en fonction des rythmes, des besoins et des capacités de chaque enfant (apprentissage par les jeux, ateliers cuisine et jardinage, participation des enfants et implication des plus grands dans le déroulement de la journée, temps calmes pour le repos de chacun...).

Dans cette idée de rythme adapté à chacun, les enfants peuvent être déposés entre 7h30 et 9h00.

Les inscriptions se font par le Portail famille pour les enfants fréquentant déjà les écoles du Bourget-du-Lac (P'tiou, Chat perché et la Cascade) et sont closes à 18 h le jeudi, pour le mercredi suivant.

Les tarifs appliqués dépendent du quotient familial et de la formule choisie. Sur la journée : il faut compter de 8 à 22 € avec repas et de 5,50 à 16,75 € sans repas. Demi-journée : de 6 à 15 € avec repas et de 4,50 à 10,25 € sans repas.

ATELIER DE SAISON POUR LE CENTRE DE LOISIRS

Mercredi 24 mars, Michael Mugnier, président de l'association "Les bourgeons du lac" a reçu la visite de la trentaine d'enfants inscrits à l'accueil loisirs, encadrés par des agents du périscolaire. Trois groupes étaient répartis sur la journée pour appliquer les conseils avisés de jardinage prodigués par Michael. Au programme, désherbage et plantation de semis sous un doux soleil printanier.





COMMERCE LOCAL

"FASHION ON TOUR", UN NOUVEAU POINT MODE AU BOURGET-DU-LAC

Floriane vous propose de découvrir la première boutique mobile de prêt-à-porter féminin devant l'église Saint Laurent du Bourget-du-Lac tous les premiers samedis du mois de 10h à 18h.

Vous trouverez une collection de marques françaises et italiennes de milieu de gamme, différentes des magasins que nous connaissons. Vous trouverez aussi une écoute attentive de vos besoins. Comptez environ entre 20 et 30 euros par article.

Collection disponible en click and collect sur le site : <https://fashionontourfrance.hiboutik.com/shop/>
Prochain rendez-vous le 01 mai 2021 de 10h à 18h.



EMPLOIS

ENCORE QUELQUES POSTES À POURVOIR POUR CET ÉTÉ

La commune du Bourget-du-Lac et son camping municipal de l'île aux cygnes ouvrent à candidature plusieurs postes ou jobs d'été pour la saison estivale :

Mairie - services techniques

- 1 poste entretien plage et voirie (mi juin - fin juillet)
- 2 postes entretien plage et voirie (juillet)
- 3 postes entretien plage et voirie (août)

Camping de l'île aux cygnes

- 1 poste entretien camping (juillet - août)

Retrouvez toutes les infos sur :

www.lebourgetdulac.fr/recrutement-mairie
Contact : M^{me} Sandrine Paturel ☎ 04 79 26 12 15

VIVRE ENSEMBLE

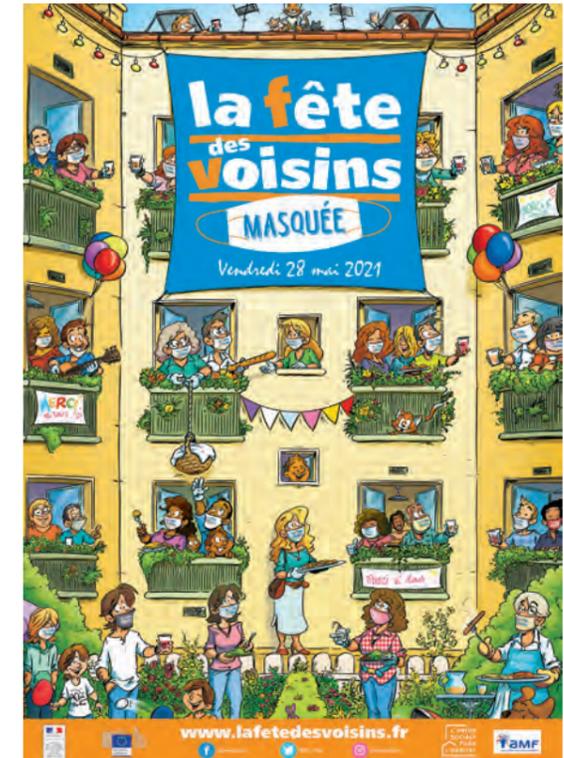
LE 28 MAI PROCHAIN... C'EST LA FÊTE DES VOISINS !

UNE BONNE OCCASION POUR SORTIR, FAIRE LA FÊTE ET MIEUX SE CONNAÎTRE ENTRE VOISINS. Nous en avons plus que jamais besoin !

Comment s'y prendre ? Pour l'organiser, rien de plus simple. Commencez par constituer un petit groupe de 3 ou 4 voisins, trouvez un lieu suffisamment plat, pourquoi pas dans votre rue, fixez une heure ou même une autre date si le 28 mai, date nationale ne vous convient pas. Préparez un petit document papier (flyer) annonçant la fête. Vous pouvez utiliser le flyer et les affiches types proposés par la mairie. Distribuez le dans les boîtes aux lettres de vos voisins, affichez dans les halls d'immeuble au moins 15 jours avant et surtout allez voir vos voisins et parlez-en autour de vous !

Et le jour J ? Là aussi rien de plus simple, chacun apporte des tables, des chaises, un peu de vaisselle (c'est mieux que le jetable) et tout le monde met la main à la pâte pour préparer des entrées, des salades, des bons petits plats, des desserts, apporter des fromages et quelques boissons. Tous les talents de musiciens ou de conteurs peuvent être mis à contribution ! Reste à partager ces bons moments et construire de beaux souvenirs.

Et après ? D'expérience, la Fête des Voisins, c'est la meilleure opportunité pour bien se connaître, aplanir des petits différends, se faire confiance et enclencher un cercle vertueux dans le voisinage. Et "je te prête du matériel de bricolage, un kayak, un vélo ou des paires de raquettes" et "je t'emprunte une grande échelle ou ta remorque, 3 œufs un dimanche où tout est fermé".



Alors après cette année grise, ne ratez pas cette bonne occasion de mettre des couleurs, faire la fête et trouver de nouveaux amis !

Vous pouvez trouver de bons conseils sur le site de la Fête des Voisins : www.lafetedesvoisins.fr et sur le site de la mairie du Bourget-du-Lac avec un flyer type que vous n'aurez qu'à compléter !

! Cet événement sera maintenu si les conditions sanitaires le permettent à la date de la fête.

FÊTE MUNICIPALE DE L'ÉTÉ

"JOUR DE FÊTE" AU PRIEURÉ

Le samedi 10 juillet 2021, la commune du Bourget-du-Lac ouvre sa saison estivale en organisant la fête de la commune, journée festive intergénérationnelle résolument placée sous le signe de la musique et de la convivialité.

Dans ce cadre, elle a souhaité mettre à l'honneur la pratique musicale amateur de musiciens des Pays de Savoie, tous âges et styles de musique confondus, via un tremplin musical.

TREMPIN GROUPES MUSICAUX - tous styles-
musiques acoustiques et amplifiées

Votre groupe est situé dans les Pays de Savoie, vous en avez assez de jouer dans votre garage ou de chanter dans les fêtes de famille ?

Inscrivez-vous avant le 31 mai 2021 au sixième tremplin musical du Bourget-du-Lac et gagnez un chèque de 500€ ou lot de valeur équivalente. Dossier à télécharger sur : www.lebourgetdulac.fr



ANIMATIONS ESTIVALES

LA FÊTE DE LA MUSIQUE SE PRÉPARE AU BOURGET-DU-LAC

La soirée de la "Fête de la musique" se déroulera pour la première fois au Bourget-du-Lac le samedi 19 juin 2021, à condition d'une amélioration du contexte sanitaire bien évidemment.

LA FÊTE DE LA MUSIQUE SE PRÉPARE AVEC VOUS !

Mais en attendant, on s'organise, on prépare, en espérant qu'on puisse se retrouver pour une nouvelle et belle soirée d'été festive !

Les musiciens, chanteurs, membres d'un groupe, d'une chorale ou d'un ensemble instrumental qui ont envie de se produire en public peuvent participer à cette première édition !

La commune du Bourget-du-Lac coordonne la Fête, prépare le programme et met à disposition des emplacements prévus.

Il est possible de s'inscrire dès maintenant et jusqu'au 15 mai 2021 :

- par téléphone au ☎ 04 79 26 12 02
- par courriel : animations@lebourgetdulac.fr

VIE MUNICIPALE ||| CULTURE

TRIBUNES POLITIQUES

"ENSEMBLE, CONTINUONS À FAIRE AVANCER LE BOURGET-DU-LAC"

Comme le prévoit le règlement de la vie municipale, les minorités disposent dans le "Bourget Mag" d'une tribune mensuelle. Cette dernière est limitée à 100 mots : c'est court ! Nous souhaiterions dans un esprit constructif ne disposer que d'une tribune trimestrielle mais donc plus longue afin d'apporter un autre regard sur les dossiers communaux. La communication simplifiée nous semble sujette à la controverse. Nous croyons que les Bourgetains attendent autre chose de nous. La crise sanitaire a mis nos vies à rude épreuve. La vie publique est compliquée et chacun peut l'entendre.

Notre équipe réaffirme son attachement à un Bourget dynamique, fort de son identité et de ses valeurs. Prenez soin de vous.

Marie-Pierre FRANÇOIS - Françoise CARON
Eric TEYSSÈDRE - Franck BARRUEL

"LE BOURGET C'EST VOUS!"

DES CHOIX BUDGÉTAIRES TRÈS CONTESTABLES DE LA MAJORITÉ

Le groupe "Le Bourget, c'est vous" a relevé en conseil municipal les choix budgétaires hasardeux de la majorité. Soucieux de la bonne gestion des deniers publics, nous avons dénoncé l'augmentation de 10% des dépenses de fonctionnement de la commune, dont 20% pour le seul poste "communication de la mairie". Les frais de réception du maire sont quant à eux fixés à plus de 10 000€ en 2021 alors qu'aucune réception n'est en théorie possible... L'aide financière à l'acquisition de vélos électriques n'a concerné que 45 foyers en 2020 (sur les 2600 que compte la commune), parmi lesquels figurent certains élus de la majorité selon l'aveu du maire. Nous sommes donc bien loin de la bonne gestion prônée par les élus de la majorité.

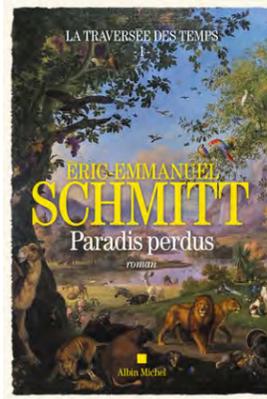
Franck GUISSANT - Damien DEGRANGE



PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL
MERCREDI
26 MAI 2021
18h30
en visioconférence ou à la Cistude

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

CONSEIL DE LECTURE



LA TRAVERSÉE DES TEMPS, tome 1 / Paradis perdus de Eric-Emmanuel Schmitt : E-E. Schmitt s'est attaqué à un projet pharaonique écrire une saga de l'histoire de l'humanité, commençant il y a 8000 ans au moment du déluge jusqu'à nos jours.

Un roman dans lequel on s'attache aux personnages et à leurs destins, un projet monumentale que l'auteur a imaginé durant ces trente dernières années. A découvrir absolument à la bibliothèque.

imaginé durant ces trente dernières années. A découvrir absolument à la bibliothèque.

DEUX NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La bibliothèque du Bourget-du-Lac fait peau neuve : un espace "café lecture" a été créé au 1^{er} étage pour en faire un lieu convivial où il est possible de feuilleter revues et livres autour d'un café.



Une nouvelle salle dédiée aux albums jeunesse a également vu le jour et c'est une réussite : davantage d'espace et de confort nos plus jeunes lecteurs !



Par ailleurs, un poste informatique réservé au public a été mise en service au rez-de-chaussée de la bibliothèque : Consultation du catalogue et accès internet désormais accessibles à tous les publics.



ESPACE CULTUREL LA TRAVERSE

PRÉSENTATION D'UNE ÉTAPE DE TRAVAIL POUR LA COMPAGNIE OLÉÏA

Le processus de création d'un spectacle par les artistes est un travail mené sur plusieurs mois voire années. Même si l'accompagnement de création artistique fait partie intégrante de l'activité des services culturels habituellement, cette période inédite de fermeture des salles s'est accompagnée d'une densification importante de ce champ d'action à l'Espace culturel La Traverse, signe de la volonté appuyée de la commune du Bourget-du-Lac de soutenir les artistes et le monde culturel.

La compagnie Oléïa, a donc été accueillie dernièrement pendant 4 semaines dont une semaine du 08 au 15 mars au cours de laquelle elle a proposé des étapes de travail de son spectacle en création "Ecloré" dans les locaux de la structure multi-accueil Pirouette et à l'école maternelle du P'tiou devant environ 130 enfants de 3 mois à 6 ans.

Présentation d'une étape de travail, à quoi ça sert ?

Une étape de travail permet de montrer l'avancée du projet pendant sa création. L'idée est de confronter la matière artistique existante et de voir comment peut réagir le public. Est-ce que l'envie de livrer tel message est bien reçue ? Quels sont les moments qui fonctionnent et quels sont ceux qui doivent encore être travaillés, raccourcis, développés ou abandonnés ? Ce sont des moments très importants dans le processus de création car cela permet aux artistes d'obtenir des retours qui permettront de faire évoluer le spectacle. Ces rendez-vous peuvent être proposés, soit devant

des professionnels (programmateurs, représentants des tutelles publiques) mais aussi des personnes que l'on appelle regards extérieurs (qui proposeront des retours techniques sur le jeu d'acteur, des apports en mise en scène ou en technique lumière par exemple)

Retour des structures accueillantes :

"Le spectacle est vraiment très poétique, très beau et c'est un plaisir de voir des spectacles de cette qualité pour les enfants". *Structure multi accueil Pirouette*

"La poésie, la harpe : les enfants ont été très réceptifs. [...] Apprendre à lâcher prise et à se laisser porter par un moment hors du temps, de culture..." *Ecole maternelle du P'tiou*



La Compagnie Oléïa est composée de 2 artistes savoyardes : Julia Mathez formée en STAPS à l'Université de Savoie et entre autres, au centre des arts du cirque de Chambéry. Elle anime régulièrement des ateliers, notamment d'éveil aux arts du cirque pour la petite enfance. Claire Duchateau-Malzac est diplômée du conservatoire de Lyon et de l'école supérieure musique et danse Nord-de-France en harpe qu'elle enseigne au conservatoire de musique d'Aix-les-Bains. contact@oleia.fr / www.oleia.fr / Facebook@cieoleia



III CENTRE DE VACCINATION

UN CENTRE DE VACCINATION ANTI COVID19 AU BOURGET-DU-LAC

Dès février, les professionnels de santé de la commune et la mairie ont interpellé l'agence régionale de santé (ARS) pour monter un centre de vaccination de proximité. Cette demande n'a, dans un premier temps, pas abouti. La politique nationale actuelle étant de créer des "méga-centres de vaccination".

Cependant, le centre d'Aix-les-Bains ne pouvant répondre à tous les besoins, l'ARS et Grand Lac ont sollicité début avril les communes du Bourget-du-Lac, Drumettaz-Clarafond, Grésy-sur-Aix, Entrelacs et Chindrieux pour monter des centres de vaccination annexes avec le vaccin Pfizer.

L'objectif est d'ouvrir ces centres à partir de fin avril / début mai, au moins un jour par semaine. Le périmètre de notre centre concerne : Le Bourget-du-Lac + Savoie Technolac, Bourdeau, La Chapelle du Mont-du-Chat et Ontex (le lieu de vaccination au Bourget-du-Lac n'est pour l'instant pas encore déterminé)

Dès le 12 avril, la mairie et le CCAS ont commencé à prendre contact avec toutes les personnes de 70 ans et plus afin de recenser celles qui souhaitent être vaccinées et qui n'ont pu obtenir de rendez-vous. Elles seront prioritaires (les recommandations gouvernementales seront appliquées).

Les inscriptions se feront via Doctolib dès que l'ouverture du centre sera autorisée par l'ARS.



Nous avons besoin de volontaires, professionnels de santé, d'accueil, d'agents administratifs et de secouristes. Si vous pouvez vous engager, remplissez le questionnaire sur le site internet de la commune.

L'objectif est de réaliser, dans un premier temps 120 vaccinations/semaine. Le centre nécessite 2 lignes de vaccination soit 7 à 8 personnes par vacation.

Ce centre a vocation à s'installer dans la durée jusqu'à la fin de l'année en fonction des besoins. Sa mise en œuvre reste conditionnée à l'autorisation finale de l'ARS, au soutien de Grand Lac, aux ressources humaines et à la disponibilité des vaccins.

RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS :

Sur le site internet de la commune :

www.lebourgetdulac.fr ou 04 79 26 12 12

AGENDA

Sous réserve des restrictions dues à la crise sanitaire

AVRIL - MAI 2021

VENDREDI 23 AVRIL ANNULÉ

"Clean Up Day" organisé par le SICAMS

SAMEDI 24 AVRIL ANNULÉ

"Ronde des fours" organisée par Agora

SAMEDI 24 AVRIL - de 09h à 12h00

Permanence aides vélos électriques (voir page 10)
Mairie du Bourget-du-Lac sur rendez-vous

MARDI 27 AVRIL - 20H00 ANNULÉ

Spectacle "Les voyageurs du crime"
espace culturel La Traverse

VENDREDI 30 AVRIL - 18H30 ANNULÉ

Apéro lecture - Bibliothèque municipale

MARDI 04 MAI - de 15h30 à 19h30
Don du sang - espace culturel La Traverse

JEUDI 06 MAI - 20H00 ANNULÉ

Spectacle "Un champs de foire" - La Traverse

AVRIL - MAI 2021

SAMEDI 08 MAI - 10H00

Commémoration de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie (comité restreint pour raisons sanitaires)
Place du souvenir

DIMANCHE 09 MAI ANNULÉ

Loto organisé par le club ski montagne
espace culturel La Traverse

DIMANCHE 23 MAI SOUS RÉSERVE

"Safari photos" organisé par Mom'Anim
Infos : Facebook@Mom-Anim
Sentiers du Bourget-du-Lac

MERCREDI 26 MAI - 18H30

Conseil municipal
En visioconférence ou à la Cistude (selon situation sanitaire)

JEUDI 27 MAI - 20H00 ANNULÉ

Spectacle "Moi Jeu" - espace culturel La Traverse

DIMANCHE 30 MAI - 18H00 SOUS RÉSERVE

Concert jazz : "Éric Luter & ses musiciens"
Cour d'honneur du Prieuré
(replis à La Traverse en cas de pluie)